



Secure Choice Savings Program

Un moyen simple d'épargner pour la retraite

Vous pouvez épargner pour votre avenir grâce au programme d'épargne Secure Choice de l'État de New York, un nouveau programme d'épargne retraite. Grâce à l'inscription automatique et aux retenues salariales, vous épargnez sur votre propre compte de retraite individuel Roth (IRA), où vous contrôlez le montant que vous souhaitez épargner.



Qu'est-ce qu'un Roth IRA ?

Un Roth IRA est un type de compte de retraite que vous financez avec vos revenus après impôt, dont un pourcentage est déposé dans votre Roth IRA. Votre Roth IRA génère des revenus en fonction de la performance des investissements que vous choisissez, et ces gains sont automatiquement ajoutés à vos contributions. Vous pouvez retirer vos cotisations Roth à tout moment sans impôt ni pénalité. Lorsque vous prenez votre retraite et commencez à retirer de l'argent de votre Roth IRA, vos cotisations et vos gains sont exonérés d'impôt, à condition de remplir les conditions requises par l'IRS. Visitez le site www.irs.gov pour plus de détails.

Commencez à économiser avec New York Secure Choice



Automatisez votre épargne

Votre employeur prélèvera automatiquement des cotisations sur votre salaire et les déposera dans un Roth IRA. Vous commencez par cotiser à hauteur de 3 % de votre salaire total, taux que vous pouvez augmenter ou diminuer à tout moment.

Vous pouvez également choisir d'augmenter automatiquement votre taux de cotisation d'un pour cent chaque année jusqu'à ce qu'il atteigne 10 % de votre salaire total.



Composez votre épargne

Plus vous commencez à épargner tôt, plus votre argent a de chances de fructifier. Et grâce aux intérêts composés, vos gains peuvent générer encore plus de gains.

Épargner ne serait-ce qu'un peu aujourd'hui peut faire une grande différence plus tard. Si vous avez 25 ans aujourd'hui et que vous épargnez 150 dollars par mois, vous pourriez disposer de plus de 300 000 dollars au moment où vous prendrez votre retraite.¹

Comment cela fonctionne-t-il ?

Épargnez par l'intermédiaire de votre employeur

Si votre employeur facilite le programme New York Secure Choice, vous serez automatiquement inscrit au programme et vous recevrez un courriel ou une lettre de bienvenue.

À partir de ce moment, vous disposez de 30 jours pour que votre employeur commence à prélever automatiquement des cotisations sur votre salaire et à les déposer dans un Roth IRA.

Si vous ne personnalisez pas votre compte ou ne vous désinscrivez pas du programme, après la période de notification de 30 jours, vous épargnerez automatiquement selon les options d'épargne et d'investissement par défaut :

- vous contribuerez à hauteur de 3 % de votre salaire total à votre Roth IRA,
- lorsque vous commencerez à épargner, vos fonds seront investis dans le Fonds de protection conservatrice du capital pendant 30 jours après votre première cotisation, et
- après 30 jours, votre épargne existante et vos cotisations futures seront investies dans une option de date de retraite cible en fonction de votre âge et de l'année de votre départ à la retraite (en supposant un âge de départ à la retraite de 65 ans).

Vous contrôlez votre compte New York Secure Choice.

- **C'est volontaire.** Vous pouvez rester automatiquement inscrit à New York Secure Choice, ou vous désinscrire et vous réinscrire à tout moment.
- **C'est flexible.** Vous pouvez choisir votre taux d'épargne et vos options d'investissement ou vous en tenir aux choix par défaut.
- **C'est portable.** Votre Roth IRA et votre épargne vous accompagnent, même si vous changez d'emploi.
- **Les frais annuels sont automatiquement prélevés sur votre compte pour couvrir les coûts du programme. Pour plus d'informations, voir [Risques liés au programme](#).**



ACCÉDEZ FACILEMENT À VOTRE COMPTE ET GÉREZ-LE EN LIGNE.

VISITEZ LE SITE
NEWYORKSECURECHOICE.COM.

SCANNEZ POUR COMMENCER →



¹ L'exemple hypothétique est basé sur une cotisation mensuelle de 150 dollars pendant 40 ans, à un taux de rendement annuel projeté de 6 %, composé quotidiennement. Veuillez noter qu'il s'agit d'un exemple basé sur un âge de départ à la retraite de 65 ans, votre épargne réelle peut être supérieure ou inférieure.

Le programme d'épargne Secure Choice de l'État de New York (« New York Secure Choice ») est un programme d'épargne retraite à inscription automatique par retenue sur salaire supervisé par le Conseil du programme d'épargne Secure Choice de l'État de New York (« Conseil »). Vestwell State Savings, LLC (« Vestwell »), est l'administrateur du programme. Vestwell et la Bank of New York sont responsables des opérations quotidiennes du programme. Les participants qui utilisent New York Secure Choice sont les propriétaires effectifs de leur compte de retraite individuel Roth (« IRA ») et en ont le contrôle, conformément à l'offre de programme présentée sur le site NewYorkSecureChoice.com.

New York Secure Choice propose des options d'investissement sélectionnées par le Conseil. Pour plus d'informations sur les options d'investissement New York Secure Choice, consultez le site NewYorkSecureChoice.com. Les soldes des comptes de New York Secure Choice varient en fonction des conditions du marché et ne sont ni garantis ni assurés par le Conseil, l'État de New York, la Federal Deposit Insurance Corporation (« FDIC ») ou toute autre organisation.

New York Secure Choice est un programme de retraite entièrement volontaire. Épargner par le biais d'un Roth IRA n'est peut-être pas adapté à toutes les situations et n'est peut-être pas autorisé pour tous. Le fait que l'employeur facilite le programme New York Secure Choice ne doit pas être considéré comme une approbation ou une recommandation par votre employeur concernant New York Secure Choice, les Roth IRA ou les options d'investissement proposées dans le cadre du programme. Les Roth IRA ne sont pas exclusifs à New York Secure Choice et peuvent être obtenus en dehors du programme et alimentés en dehors des déductions salariales. Contribuer à un New York Secure Choice Roth IRA par le biais d'une retenue sur salaire offre certains avantages et conséquences fiscaux. Cependant, tout le monde ne peut pas cotiser à un Roth IRA.

Vestwell ne fournit pas de conseils juridiques, financiers, fiscaux ou d'investissement. Les participants au programme devraient envisager de consulter un professionnel approprié s'ils ont des questions relatives aux impôts ou aux investissements avant de prendre toute décision concernant leur participation ou leur investissement dans le programme.

© 2025 New York State Secure Choice Savings Program